

Strasbourg, le 11 juillet 2012.

À M. Armand Jung, député de la 1^{ère} circonscription du Bas-Rhin,

À M. Philippe Bies, député de la 2^{ème} circonscription du Bas-Rhin,

À M. Roland Ries, sénateur du Bas-Rhin.

Monsieur le Député,

À la suite du Sommet Européen du 29 juin, le Président de la République, François Hollande a annoncé son intention de faire ratifier le Traité sur la Stabilité la Croissance et la Gouvernance (TSCG). Cette ratification devrait avoir lieu, soit au cours de l'actuelle session parlementaire, soit au mois de septembre.

Quelle que soit la date retenue, nous désirons vous présenter la demande de nombreux citoyens (plus de 60 000 signataires dans le pays) que ce traité ne soit pas ratifié.

L'application de ce traité constituerait une perte majeure de souveraineté pour notre pays.

Il dessaisirait en effet la représentation nationale du contrôle du budget de l'État au profit des institutions antidémocratiques de l'Union Européenne.

Il condamnerait notre pays à la poursuite de l'austérité rejetée par la majorité, lors des dernières élections, et interdirait au gouvernement de répondre aux attentes de la population.

Alors que dans notre département se multiplient les plans sociaux, ventes et fermetures d'entreprise, il interdirait au gouvernement d'intervenir pour défendre l'emploi et empêcher les licenciements.

C'est en fonction de l'urgence de cette question que nous vous demandons de recevoir une délégation avant que ce traité ne soit soumis à votre vote.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, nos salutations républicaines.

**Serge BLOCH, Jean-Michel DELAYE & Mathieu LE TALLEC,
co-secrétaires départementaux du POI 67**

Strasbourg, le 11 juillet 2012.

À M. Armand Jung, député de la 1^{ère} circonscription du Bas-Rhin,

À M. Philippe Bies, député de la 2^{ème} circonscription du Bas-Rhin,

À M. Roland Ries, sénateur du Bas-Rhin.

Monsieur le Sénateur,

À la suite du Sommet Européen du 29 juin, le Président de la République, François Hollande a annoncé son intention de faire ratifier le Traité sur la Stabilité la Croissance et la Gouvernance (TSCG). Cette ratification devrait avoir lieu, soit au cours de l'actuelle session parlementaire, soit au mois de septembre.

Quelle que soit la date retenue, nous désirons vous présenter la demande de nombreux citoyens (plus de 60 000 signataires dans le pays) que ce traité ne soit pas ratifié.

L'application de ce traité constituerait une perte majeure de souveraineté pour notre pays.

Il dessaisirait en effet la représentation nationale du contrôle du budget de l'État au profit des institutions antidémocratiques de l'Union Européenne.

Il condamnerait notre pays à la poursuite de l'austérité rejetée par la majorité, lors des dernières élections, et interdirait au gouvernement de répondre aux attentes de la population.

Alors que dans notre département se multiplient les plans sociaux, ventes et fermetures d'entreprise, il interdirait au gouvernement d'intervenir pour défendre l'emploi et empêcher les licenciements.

C'est en fonction de l'urgence de cette question que nous vous demandons de recevoir une délégation avant que ce traité ne soit soumis à votre vote.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, nos salutations républicaines.

**Serge BLOCH, Jean-Michel DELAYE & Mathieu LE TALLEC,
co-secrétaires départementaux du POI 67**